

SUR LES TRACES DE NOTRE PATRIMOINE

UNE EXPOSITION DES ARCHIVES MUNICIPALES



LA RÉVOLUTION FRANÇAISE A COLOMIERS

16 SEPT > 11 OCT 2007

HÔTEL DE VILLE DE COLOMIERS



WWW.VILLE-COLOMIERS.FR

SERVICE DOCUMENTATION - ARCHIVES > 05 61 15 22 14

UNE PÉRIODE DE TROUBLES ET DE CHANGEMENTS

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, voici cette année une présentation des archives de la période révolutionnaire à Colomiers. Cette exposition s'inscrit dans le cycle commencé en 2005 et vous propose son 3^{ème} volet : La Révolution française.

Les documents présentent une période qui marque une grande rupture de l'ordre établi au niveau institutionnel, politique, économique et également social avec l'abolition des privilèges. L'exposition couvre cette décennie de 1788, la convocation des Etats Généraux jusqu'en 1799, le Coup d'Etat de Napoléon Bonaparte.

Ainsi, vous verrez que les événements nationaux ont eu des répercussions jusqu'à Colomiers où se sont aussi affrontés les courants révolutionnaires et contre-révolutionnaires. Vous retrouverez dans l'ordre, l'histoire des archives, les emblèmes et les acteurs de la Révolution avant de vous plonger dans tous les faits qui firent de cette période une Révolution nationale.

Le guide de présentation de l'exposition vous propose un petit glossaire qui vous permettra de mieux appréhender certains termes spécifiques liés à la Révolution.

1788 - 1799 : CHRONOLOGIE

LES ARCHIVES ET LA RÉVOLUTION

LES EMBLÈMES ET SYMBOLES

LES ACTEURS NATIONAUX ET LOCAUX

LES FAITS MARQUANTS

1

2

3

4

5



1788 - 1799

EVÈNEMENTS NATIONAUX

EVÈNEMENTS LOCAUX

1788

- 5 Juillet

Appels aux Etats Généraux
- 19 Juin

Mort du Curé Authenac
- Octobre

Demande d'une Maison Commune (Mairie)

1789

- 5 Mai

Ouverture des Etats Généraux
- 17 Juin

Assemblée Nationale
- 20 Juin

Serment du Jeu de Paume
- 9 Juillet

Assemblée constituante
- 14 Juillet

Prise de la Bastille
- 4 Août

Abandon des Droits Féodaux
- 26 Août

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
- 5-6 Octobre

Marche des femmes sur Versailles
- 2 Novembre

Nationalisation des biens du Clergé
- 1^{er} Janvier

Elections des Consuls
- Février

Election des députés pour les Etats généraux
- Nouvelle demande d'une Maison Commune
- 13 Mars

Cahier de doléances
- Septembre

Réparation de l'horloge

1790

- 15 Février

La France est divisée en départements
- 12 Juillet

Constitution Civil du Clergé
- 14 Juillet

Fête de la Fédération
- 7 Septembre

Décret de création des Archives nationales
- 7 Février

Jean Bernard Dupoix : 1^{er} Maire de Colomiers
- Avril

Création de la Garde Nationale
- 18 Novembre

Colomiers demande à être chef lieu de Canton

1791

- 21 Juin

Fuite du Roi
- 25 Juin

Le Roi est arrêté à Varennes
- 14 Septembre

Le Roi se soumet à la Constitution
- 1^{er} Octobre

Assemblée Législative
- 9 Novembre

Décret Relatif aux émigrés
- 17 Janvier

Colomiers est rattachée au Canton de Toulouse
- 6 Mars

Gervais Collongues élu Maire
- Juin

Acquisition du tinal pour servir de maison commune
- 13 Novembre

Nouvelles élections : Collongues réélu maire
- Novembre

Opposition de Lasplannes à la Municipalité
- Décembre

Dégâts à l'église et au bois de Sauvegarde

1792

- 9 Février

Confiscation des biens du Clergé
- 20 Avril

Déclaration de guerre à l'Autriche
- 10 Août

Prise des Tuileries
- 14 Août

Partage des communaux
- 20 septembre

Etablissement de l'Etat Civil
- 21 Septembre

Début de la Convention
- Abolition de la Royauté
- 22 Septembre

Début de la République - Nouveau calendrier
- 26 Février

Réélection de Collongues
- 23 Octobre

Nouvelle Municipalité avec Jacques Nourric comme Maire
- 5 Décembre

Nomination d'un officier d'Etat Civil

1793

- 21 Janvier

Exécution du Roi
- 1^{er} Février

Première coalition étrangère
- Mars

Création du Tribunal révolutionnaire
- Début de l'insurrection vendéenne
- 2 Juin

Convention Montagnarde
- 13 Juillet

Assassinat de Marat
- Avril

Réquisition d'armes
- 27 Juillet

Séance communale sur le partage des communaux non effectués
- 13 Août

La Maison de Charité est organisée en Maison commune
- 1^{er} Septembre

Ordre de brûler les ordres féodaux



1788 - 1799

EVÈNEMENTS NATIONAUX

EVÈNEMENTS LOCAUX

An II

22 Septembre 1793 - 21 Septembre 1794

Vendémiaire	<i>(Septembre)</i> « La Terreur » Loi sur le maximum - Lois sur les suspects	Frimaire	<i>(Décembre)</i> Saint Amans élu ministre du Culte mais il démissionne
7 Messidor	<i>(25 Juin)</i> Loi sur les Archives	20 Germinal	<i>(9 Avril)</i> Changement de Municipalité : Pierre Bourcet Maire
25 Vendémiaire	<i>(16 Octobre)</i> Condamnation de Marie-Antoinette	13 Prairial	<i>(1^{er} Juin)</i> Procès-verbal contre les gens qui chôment le dimanche
Germinal	<i>(Mars-Avril)</i> Exécution des Hébertistes et des Dantonistes	Messidor	<i>(Juillet)</i> Réquisition des grains
20 Prairial	<i>(8 Juin)</i> Fête de l'Etre Suprême	15 Thermidor	<i>(2 Août)</i> 1 ^{ère} institutrice : Cathy Duboy
9 Thermidor	<i>(27 juillet)</i> Chute de Robespierre Début de la Convention modérée		

An III

22 Septembre 1794 - 22 Septembre 1795

Frimaire	<i>(Décembre)</i> Abolition du maximum	2 Frimaire	<i>(22 Novembre)</i> Pétition pour que le presbytère serve de Maison Commune et d'école
3 Ventôse	<i>(21 Février)</i> Séparation de l'Eglise et de l'Etat	26 Floréal	<i>(15 Mai)</i> Jean Chaumeton nommé Maire
Germinal	<i>(Avril)</i> Système métrique		
Fructidor	<i>(Août)</i> Constitution de l'An III		

An IV

23 Septembre 1795 - 22 Septembre 1796

Brumaire	<i>(26 Octobre)</i> Début du Directoire	5 Vendémiaire	<i>(27 Septembre)</i> Dégâts causés par les prisonniers espagnols
30 Pluviôse	<i>(19 Février)</i> Fin des assignats	16 Vendémiaire	<i>(8 Octobre)</i> Réparation du tinal qui sert de Maison Commune
12 Ventôse	<i>(2 Mars)</i> Bonaparte nommé Général en Chef des armées	15 Brumaire	<i>(6 Novembre)</i> Lasplanes élu Agent municipal

An V

23 Septembre 1796 - 21 Septembre 1797

Pluviôse-Ventôse	<i>(Janvier-Mars)</i> Victoire de Bonaparte en Italie	1^{er} Brumaire	<i>(22 Octobre)</i> Pavement des rues du village Unification des deux hospices Lasplanes révoqué
-------------------------	---	--------------------------------	--

An VI

22 Septembre 1797 - 23 Septembre 1798

30 Floréal	<i>(19 Mai)</i> Campagne d'Egypte
-------------------	-----------------------------------

An VII

24 Septembre 1798 - 21 Septembre 1799

18 Brumaire	<i>(8 Novembre)</i> Coups d'Etat de Bonaparte Suppression du Directoire Nomination de 3 Consuls	18 Thermidor	<i>(5 Août)</i> Signal de l'insurrection royaliste en Haute-Garonne
		23 Thermidor	<i>(10 Août)</i> Affrontement à Colomiers



LES ARCHIVES ET LA RÉVOLUTION

Il n'existe pas avant la révolution d'institution ni même de préoccupation autour des archives, de leur traitement et de leur conservation. Cependant, face à de nouveaux besoins tels que la conservation des fonds de l'Ancien Régime, des archives des nouvelles administrations et des biens nationaux, une législation voit le jour.

Un premier décret le 7 septembre 1790 crée les archives.
Le 12 septembre, l'Assemblée nationale donne à ses archives le nom d'Archives nationales.

Suivra la 1^{ère} loi sur les Archives le 7 Messidor An II (25 juin 1794) qui précise leur rôle et institue un dépôt des Archives nationales à Paris.



Les autorités se rendant compte que tous les documents ne pouvaient être conservés au niveau national, **la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796) crée un dépôt d'archives dans chaque département.**

La loi de 1790 est en application jusqu'en 1979 où la loi du 3 janvier et ses décrets d'application rassemblent une réglementation et un statut approfondi pour les Archives, elle est d'ailleurs toujours appliquée à l'heure actuelle.

Ce n'est donc qu'à partir de la Révolution qu'est apparu **le souci de collecte et de conservation des archives** en tant que patrimoine. Il est intéressant d'étudier cette décennie vu la masse d'archives produites.



LES EMBLÈMES

Quand on pense « Révolution française », de nombreuses images nous viennent en tête. En effet, quantité d'objets représentatifs sont apparus à cette période. Certains dus à un besoin d'appartenance et à un engouement pour une identité commune, un sentiment d'appartenance à un pays, une nation : la France. Ces éléments contrent et remplacent les symboles établis comme marques de la monarchie tels que la fleur de lys ou le drapeau blanc. Ces objets, devenus des emblèmes, étaient portés partout, souvent sous forme d'obligation, et diffusés en grand nombre (vitrine 1A 4-14).

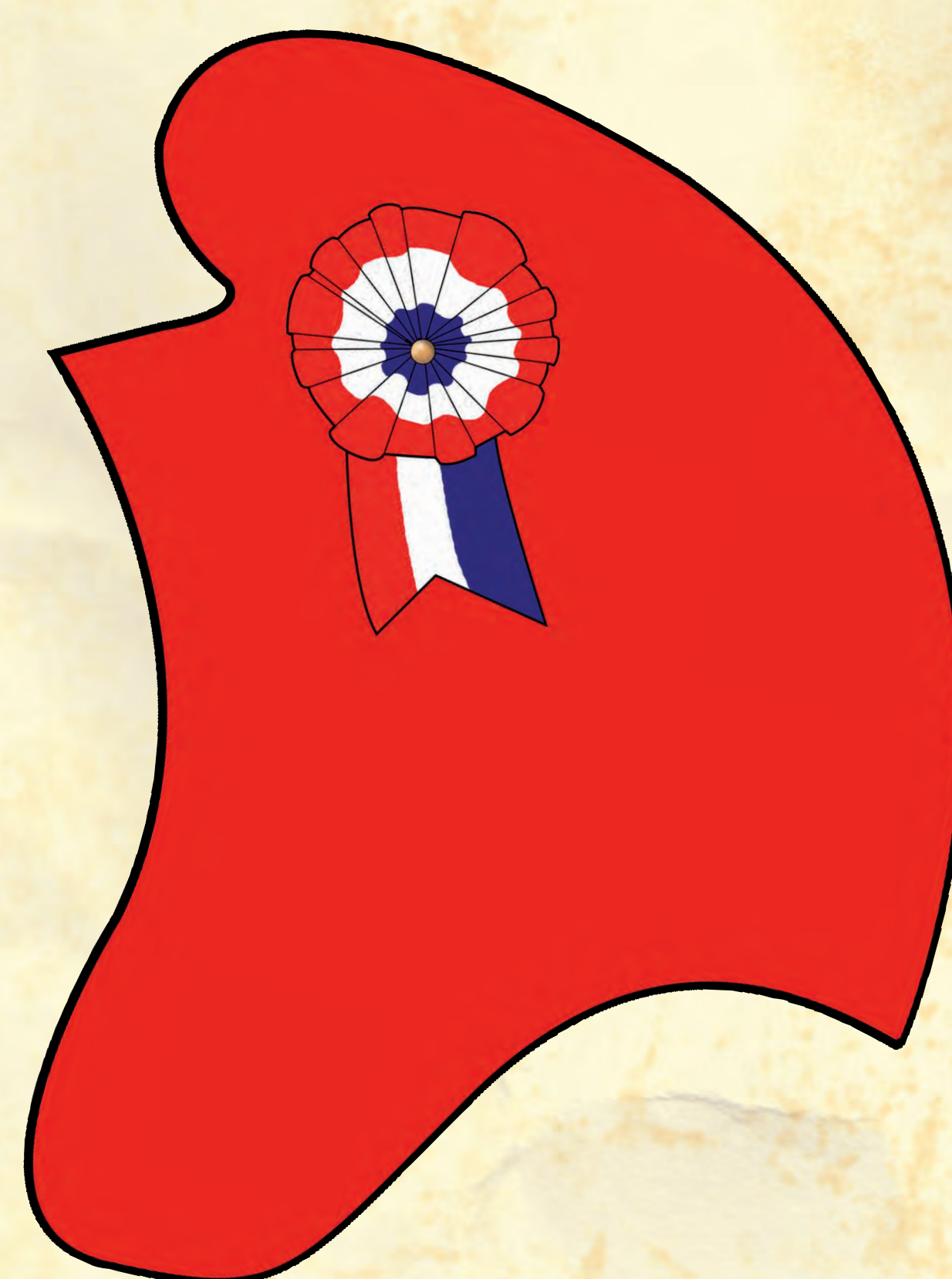
Le Drapeau aux trois couleurs

Le blanc, la couleur du roi, le bleu et le rouge, les couleurs de Paris

Le Drapeau tricolore apparaît comme emblème de la France à la Révolution.

Le **15 février 1794** la Convention décrète : « le pavillon national sera formé de trois couleurs disposées en trois bandes égales posées verticalement ».

Aujourd'hui, il est visible sur tous les bâtiments publics. Il est déployé lors des commémorations nationales.



La Marianne

Elle est le **symbole de la République française** représentant ses 3 valeurs : liberté, égalité, fraternité. Le premier texte connu où le nom de Marianne apparaît pour désigner la République date de 1792. Elle mêle à la fois l'image de la déesse et de la vierge Marie mère de la Nation. Aujourd'hui, un buste de Marianne se trouve dans toutes les mairies. Des femmes célèbres ont posé pour représenter la Marianne.

Le bonnet phrygien

Il est au départ un **symbole romain** donné aux esclaves affranchis, il est également porté comme symbole de la liberté pendant la guerre d'indépendance aux Etats-Unis. Il est **repris en France au début de 1790** pour marquer la **liberté** et devient symbole de la République arboré par la Marianne et au bout de la pique des révolutionnaires (vitrine AD 1L 87 réserve 87).

La cocarde tricolore

Elle est créée dans la nuit du **13 au 14 juillet 1789**. Ces couleurs sont alors les couleurs du roi, le bleu couleur de Paris, le rouge couleur de la Révolution, entourent le blanc représentant la monarchie.

Elle est le **signe distinctif** portée sur les vêtements des révolutionnaires.



LA RÉVOLUTION

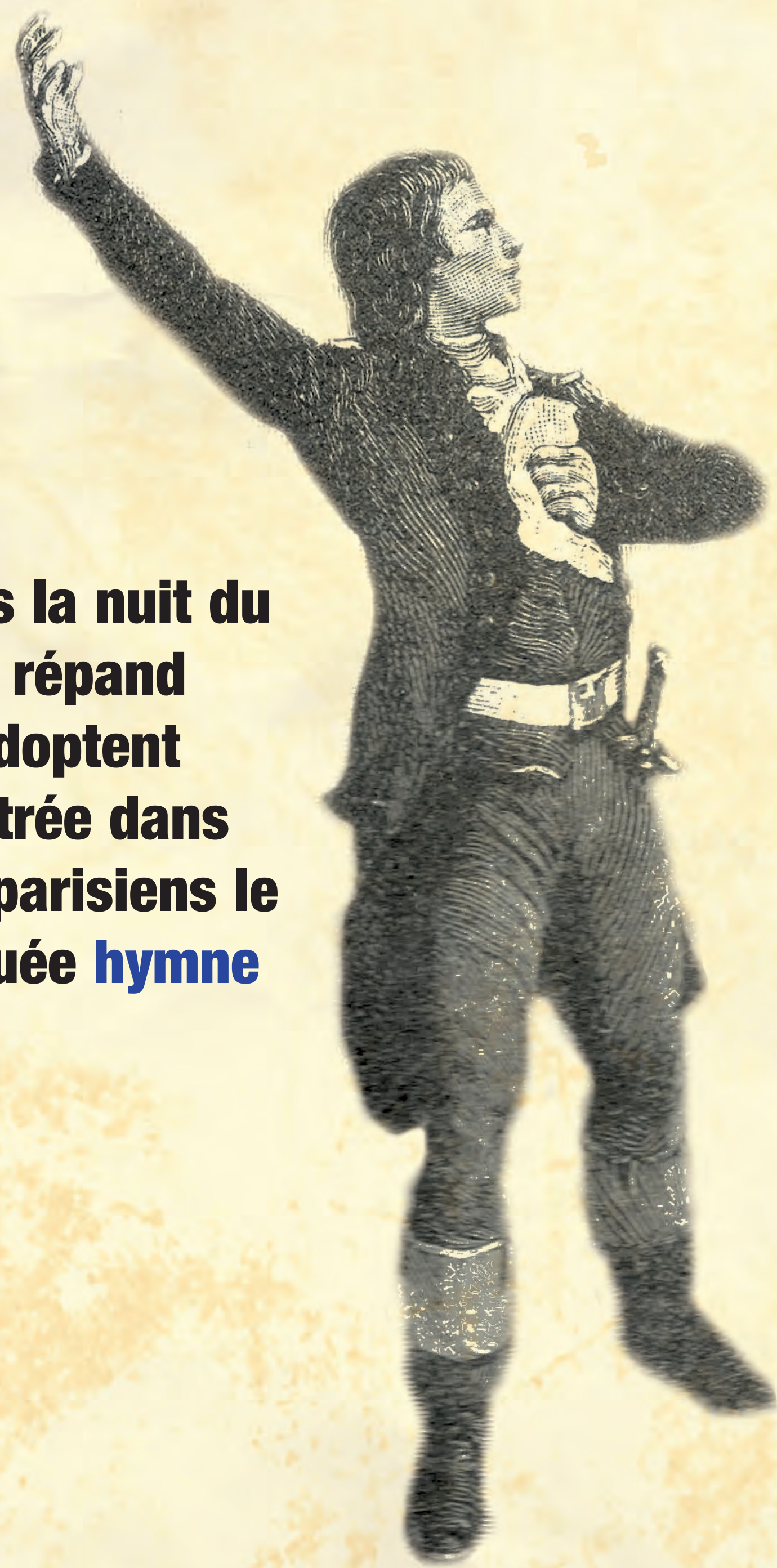
FRANÇAISE

LES EMBLÈMES

D'autres éléments relèvent plutôt d'un rejet de l'Administration d'Ancien Régime avec le renversement fondamental de l'ordre établi. Le peuple a besoin de nouvelles références qui lui sont propres et de nouveaux outils pour gouverner.

La Marseillaise

Elle est composée par Rouget de Lisle dans la nuit du 24 au 25 avril 1792. Ce chant de guerre se répand dans le pays. Les **troupes marseillaises** l'adoptent comme chanson de marche lors de leur entrée dans Paris le **30 juillet 1792**, c'est pourquoi les parisiens le baptisent « la Marseillaise ». Elle est instituée **hymne national** par la constitution de 1958.

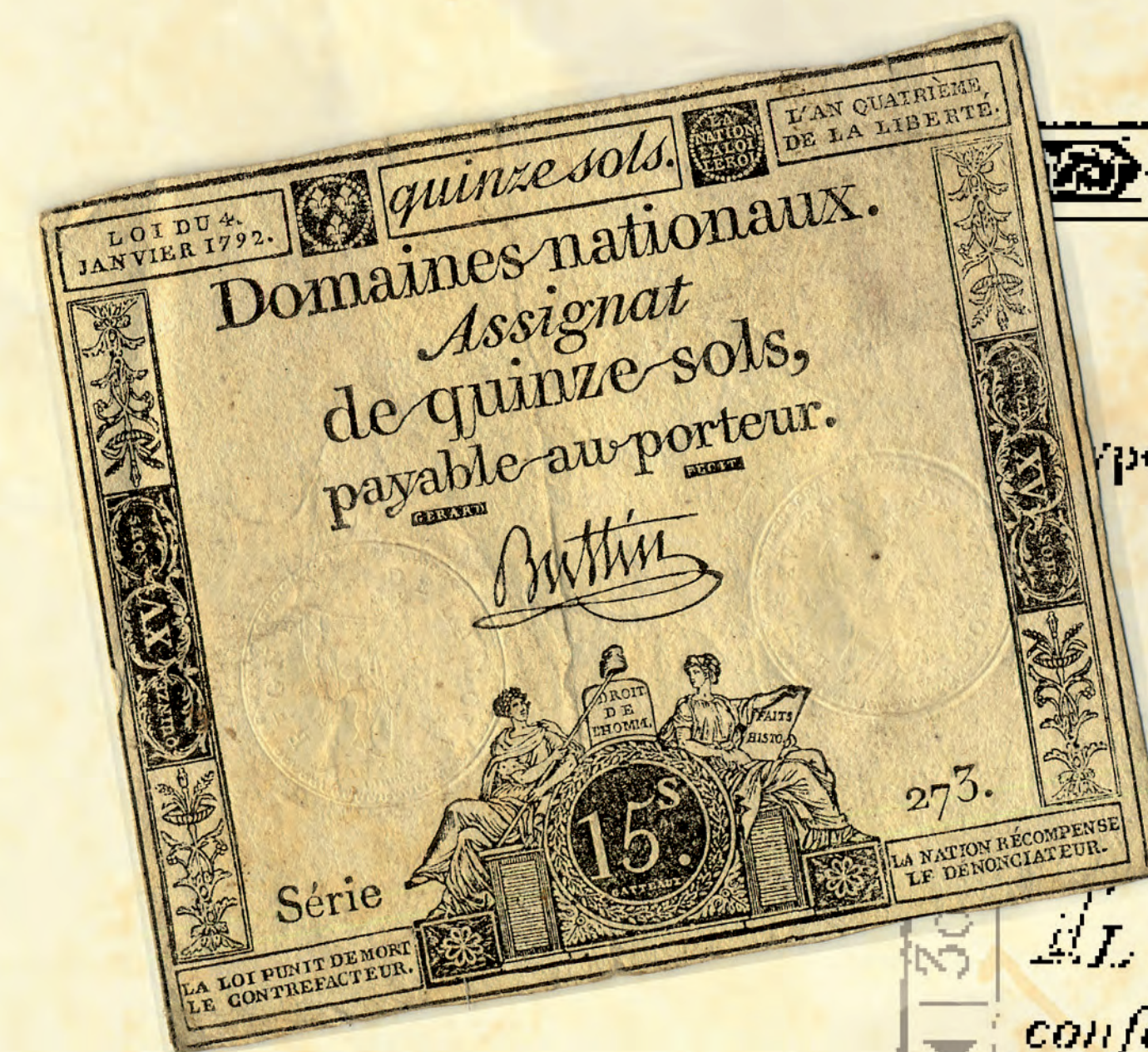


La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

Elle est adoptée définitivement le **26 août 1789**, c'est un des **textes fondateurs de la démocratie**.

Elle est proposée à l'Assemblée nationale par Lafayette et se compose d'un préambule et de 17 articles.

Elle pose les droits fondamentaux tels que la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. Elle sera publiée comme préambule de la 1^{ère} Constitution (**vitrine 1 A 3-13**).



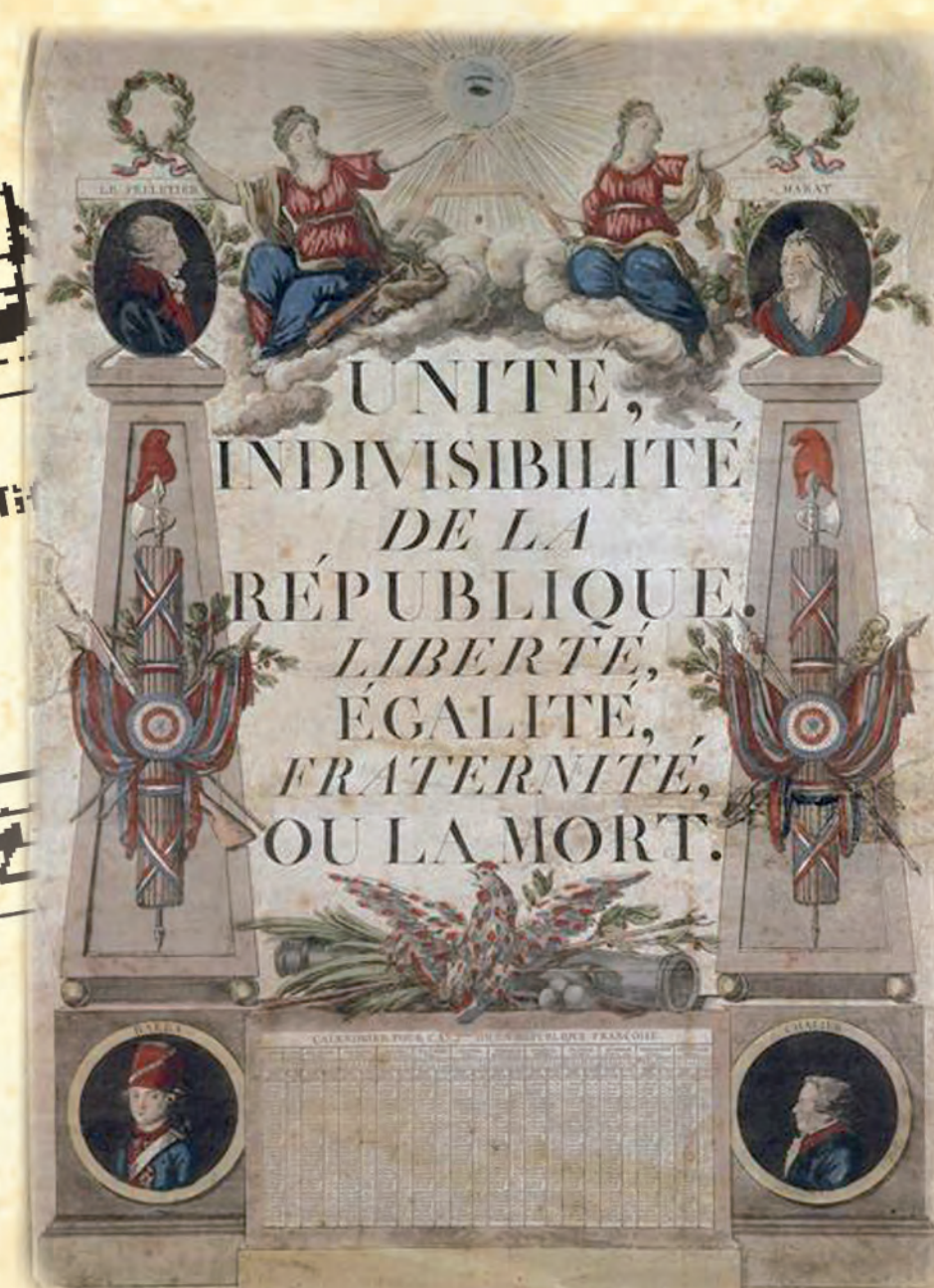
L'assignat

Les assignats sont émis par le Trésor en 1789 et deviennent une **monnaie en 1791**. Ils sont créés au départ pour renflouer les caisses de l'Etat, les personnes voulant se procurer des biens nationaux confisqués doivent acheter des Assignats à l'Etat. Malheureusement ils perdent vite de leur valeur à cause non seulement de la fausse monnaie mais aussi de leur impression en trop grand nombre. En 1796, toutes les planches, billets, poinçons et matrices sont brûlés (**exemples d'assignats : vitrine AD 1J 97**).

Le calendrier révolutionnaire (républicain)

Il débute le 22 septembre 1792 quand l'Assemblée nationale décide que tous les actes publics seront désormais datés de l'an I de la République.

Il sera abrogé par Napoléon le 9 septembre 1805 pour être repris ensuite durant la commune de Paris en 1871. Le calendrier rompt complètement avec la monarchie et supprime tous les signes religieux du calendrier grégorien (**vitrine 1 A 4-16**).



LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

LES ACTEURS NATIONAUX

La Révolution c'est d'abord des hommes, des personnages qui impulsent les changements et poussent le peuple à se soulever. Sur les deux panneaux suivants, voici quelques-uns de ces hommes qui ont fait la Révolution au niveau national et à Colomiers.



DANTON (1759-1794)

Georges Jacques DANTON s'achète une charge d'avocat au conseil du Roi en 1787. Il fait parti du district des cordeliers et appelle les parisiens à prendre les armes en 1789. Député montagnard avec ROBESPIERRE à la Convention, il fera parti du Directoire, prendra la tête de l'agitation Républicaine en 1791 avant de participer au gouvernement insurrectionnel au lendemain du 12 août 1792. Dirigeant du Comité de Salut Public du 6 avril au 10 juillet 1793, DANTON est écarté du pouvoir et remplacé par ROBESPIERRE. En dénonçant le gouvernement révolutionnaire et la terreur mené par ROBESPIERRE, il sera condamné à la guillotine sur ordre de ce dernier, le 5 avril 1794 avec son ami Camille DESMOULINS.

ROBESPIERRE (1758-1794)

Maximilien ROBESPIERRE est avocat et certainement le personnage le plus représentatif de la Révolution française. Député de l'Artois aux Etats Généraux puis Député de Paris à la Convention, il est membre du club des Girondins et l'un des principaux chefs montagnards. Puis, il s'annoncera contre les Girondins lors de son discours du 31 mai 1793 et deviendra membre du comité de Salut public en juillet de la même année. Faisant régner la Terreur, il traque et exécute les opposants au régime grâce à la loi des suspects de septembre 1793. ROBESPIERRE se retirera de la lutte en 1794, ce qui permettra à ses opposants de monter un complot qui le renversera. Il est guillotiné le 9 thermidor An II (27 juillet 1794) avec son fidèle allié SAINT JUST.



LAFAYETTE (1757-1834)

Après sa participation à la guerre d'indépendance aux Etats-Unis, Le Marquis de LAFAYETTE joue un grand rôle dans la Révolution Française. Tout d'abord représentant de la noblesse aux Etats généraux, il participe au projet de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et devient commandant de la Garde Nationale le 15 juillet 1789. Il échoue dans son Coup d'Etat le 29 juin 1792 pour redonner le pouvoir au roi. LAFAYETTE sera arrêté par les Autrichiens en 1792 et reviendra en France en 1830 avec les révolutionnaires. Il redevient commandant de la Garde Nationale.



MARAT (1743-1793)

Autodidacte, Jean-Paul MARAT a été médecin en Grande Bretagne puis journaliste en France. En 1789, il fonde le journal « L'Ami du Peuple » où il critiquera les aristocrates, les ministres et l'armée. Eminent membre des Cordeliers, il fait parti des investigateurs de l'insurrection du 10 août 1792. Au niveau politique, MARAT participe au Comité de surveillance, devient député de Paris sous la Convention et s'affiche comme un Montagnard extrémiste. Il votera la mort du roi et provoquera la chute des Girondins. Il est assassiné dans sa baignoire par Charlotte CORDAY administratrice des Girondins.



LOUIS XVI (1754-1793)

Roi de France et de Navarre (1774-1789) puis roi des Français (1789-1792), né le 23 août 1754 à Versailles et guillotiné le 21 janvier 1793 sur la place de la Révolution (ancienne place Louis XV, aujourd'hui place de la Concorde) à Paris. Louis XVI est le dernier roi de la monarchie absolue en France. Son tempérament - éloigné des vertus nécessaires à un monarque et à un réformateur - ne lui permet pas d'engager la France sur la voie de modernité et conduit le royaume de France vers une crise politique, économique et sociale qui engendre la Révolution française de 1789. Victime d'un pouvoir qu'il ne maîtrise pas, il sera exécuté pour conspiration contre l'Etat et la Révolution.



LES ACTEURS LOCAUX

Curé SAINT-AMANS

Le curé SAINT-AMANS succède au vieux curé AUTHENAC en 1788. SAINT-AMANS nommé par l'abbaye de Saint Sernin s'installe au presbytère. Il est alors un personnage important dans le village.

La vie est largement rythmée par la religion qui s'occupe des actes de baptêmes, mariages, décès, de la santé publique et des pauvres. Même les réunions publiques se font dans l'église après la messe.

Il fait partie des 441 « prêtres jureurs », qui prônent les idées de la révolution, du diocèse de Toulouse. Le 20 janvier 1791, à l'issue de la messe, il explique sa position en faveur de la Constitution.

En 1793, à cause de la terreur religieuse, le curé SAINT-AMANS abandonne ses fonctions le 14 décembre. Malgré le désir de la population de garder son curé, il démissionne le 25 mars 1794 et se marie avec une femme divorcée.



Jean-Bernard DUPOIX



Il est le premier Maire élu de la Commune le 7 février 1790. A cette époque, seuls les hommes de plus de 25 ans, payant un impôt d'au moins 3 jours de travail et résidant sur la Commune depuis au moins 1 an ont droit de vote.

Jean-Bernard DUPOIX est coutelier et habite à Toulouse la plupart du temps. Il devient cependant coseigneur de Colomiers en rachetant une terre noble. Il a pour officier municipal Jacques NOURRIC. Soucieux de la sécurité, le Maire proteste contre la suppression de la maréchaussée (police).

Le 18 avril 1790, il instaure la garde nationale et doit armer une trentaine de soldats avec fusils, sabre et giberne.

La Municipalité obtient une maison commune (mairie) et réclame un poste d'instituteur. Mais, bientôt l'élection de DUPOIX est invalidée. De nouvelles élections ont lieu le 6 mars 1791 désignant Gervais COLLONGUES Maire.

François Xavier MESCUR DE LASPLANES

LASPLANES est un riche propriétaire toulousain qui a été conseiller au Parlement. C'est un aristocrate habile et ambitieux. En 1788, il devient propriétaire du château Duroch.

Le climat est tendu dans la Commune et deux partis se démarquent clairement. LASPLANES anime la contre-révolution. En 1794, il est nommé à la tête de la maison de charité. Ce qui le rend populaire, d'autant plus, qu'un peu partout les royalistes deviennent majoritaires.

Avec la constitution de l'an III, LASPLANES est élu agent municipal pour représenter la commune au canton. Il entreprend de gros travaux dans le village et notamment le pavement des rues. Mais il est destitué et remplacé, les Républicains reprenant le pouvoir à Paris fin 1795 (cf. chronologie).

Cependant, LASPLANES reviendra sur le devant de la scène politique après la Révolution et sera élu Maire de 1804-1805 et de 1815-1825. Colomiers portera son nom jusqu'en 1958 : Colomiers-Lasplanes.



Jacques NOURRIC

Après Gervais COLLONGUES, il sera le 3^{ème} Maire de la Commune le 23 octobre 1792.

Voiturier, il sait lire et écrire et a fait parti des deux premières Municipalités.

Mais, NOURRIC doit faire face à l'opposition qui s'étend dans une situation plutôt difficile où Colomiers vit dans un climat de suspicion et de délation.

Face à cette opposition sa Municipalité s'avère impuissante et naïve.

Au printemps 1793, ROBESPIERRE met la Terreur à l'ordre du jour, NOURRIC par manque de fermeté est traité comme un contre-révolutionnaire et sera déchu et emprisonné.

Les portraits des acteurs locaux sont réalisés à titre indicatif et ne correspondent nullement aux personnages réels.

1789, LA RÉVOLUTION EST EN MARCHÉ



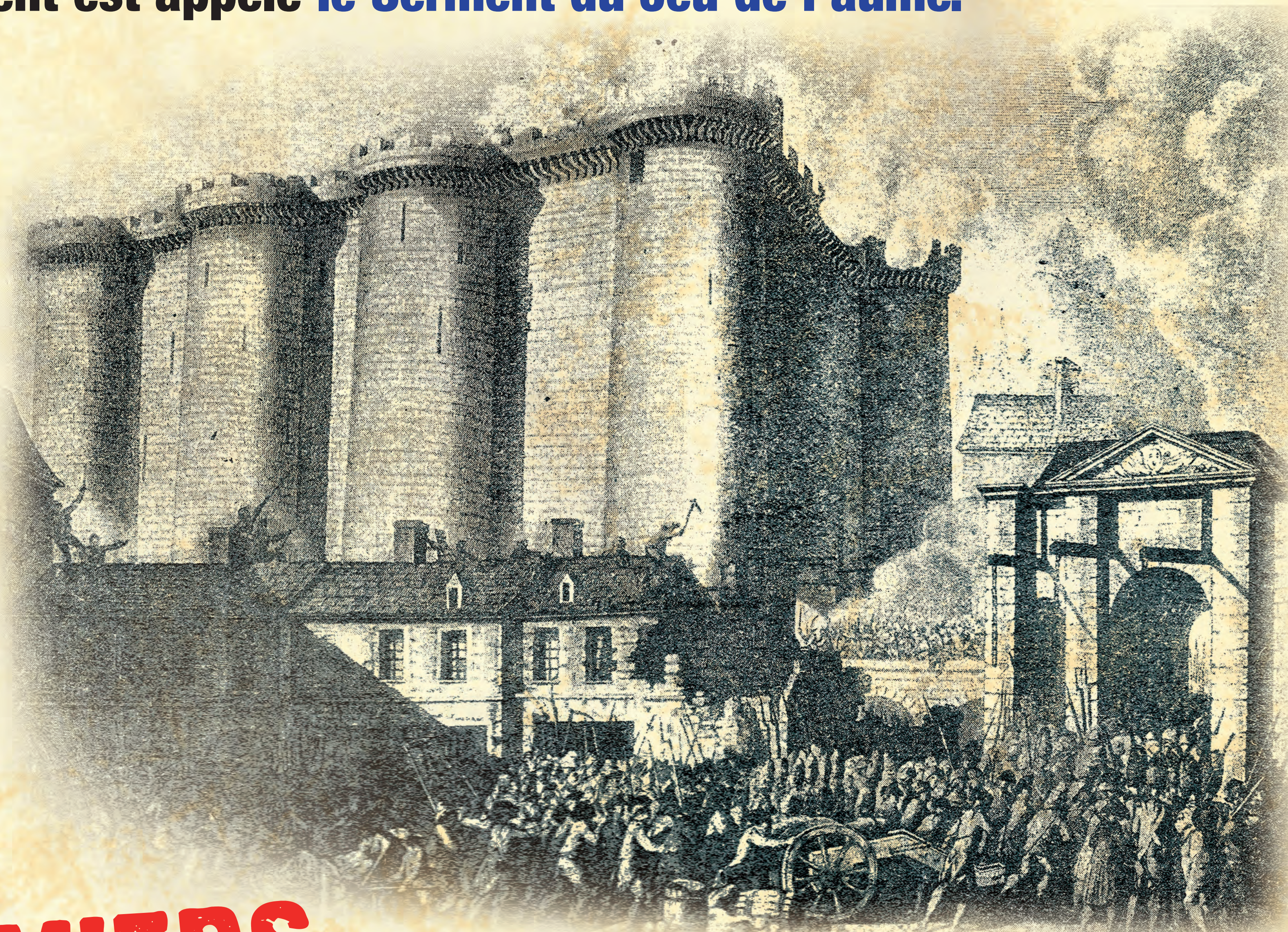
En 1788, Louis XVI convoque les **Etats Généraux** (représentants des trois ordres, le Clergé, la Noblesse et le Tiers-Etat venus de tout le pays) pour l'aider à faire face à une grave crise économique dans laquelle il s'enlise depuis presque dix ans.

Chaque communauté est chargée de rédiger un cahier de doléances qui sera présenté à Paris. **Les Etats s'ouvrent le 5 mai 1789**, devant le manque de décision et les pressions du roi, l'Assemblée se transforme en Assemblée constituante, **les députés élaborent une constitution**. Cet évènement est appelé **le Serment du Jeu de Paume**.

Le peuple se soulève et prend la Bastille le 14 juillet 1789 pensant y récupérer des armes. Cet évènement est devenu notre jour de fête nationale.

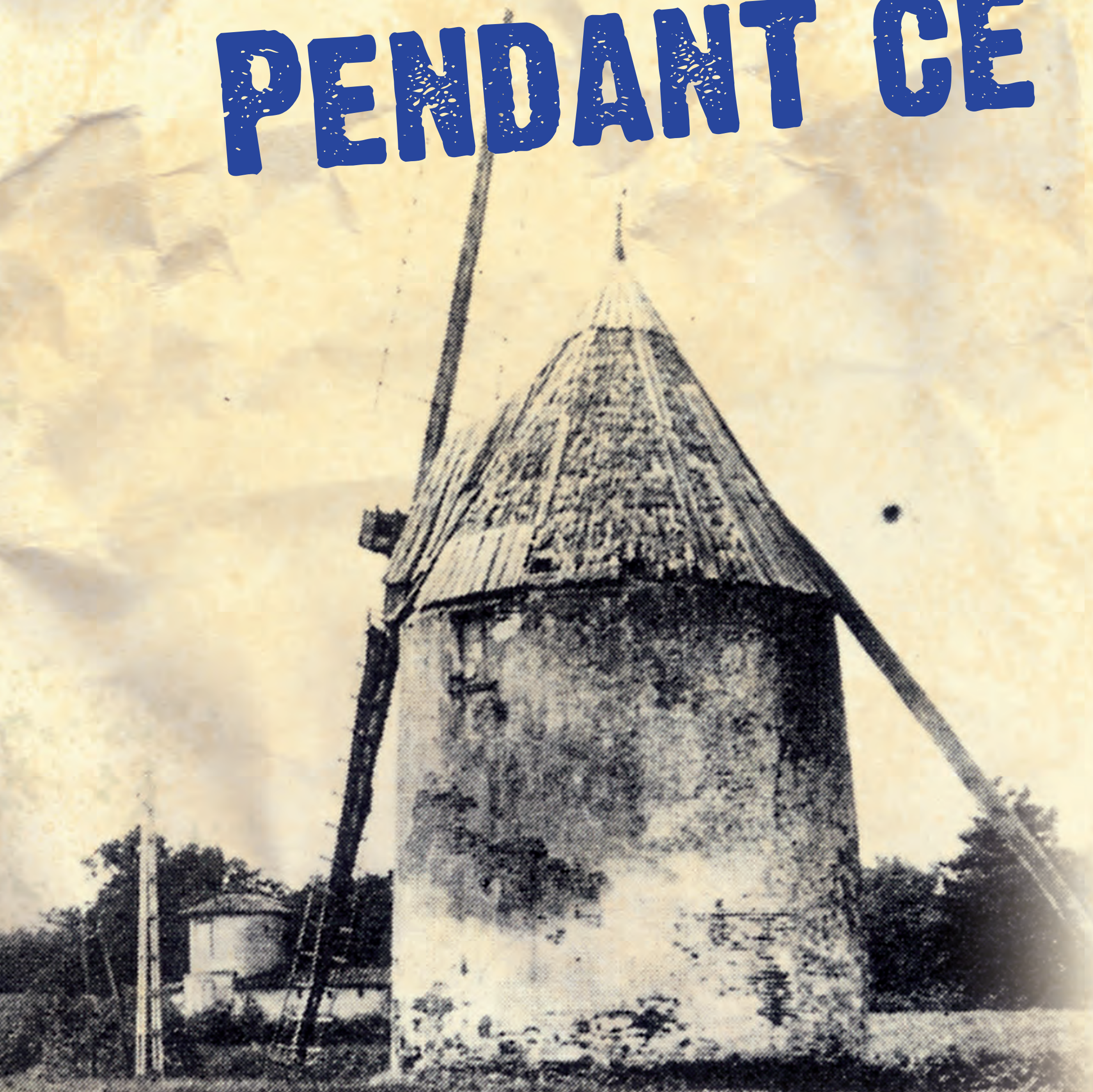
S'en suivent deux actions majeures :

- **L'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789.**
Les droits seigneuriaux et les impôts en faveur du Clergé (dîme) et de la noblesse, qui accablent les petites gens, sont supprimés (**vitrine 1 A 3-8**).
- **La création des départements le 4 janvier 1790** (cf. panneau suivant).



PENDANT CE TEMPS A COLOMIERS...

Notre petit village de 1200 habitants jusque-là assez paisible, est très endetté. Les prix s'envolent, les impôts sont de plus en plus lourds! Les récoltes sont mauvaises, le prix du setier de blé passe de 14 livres en 1787 à 21 livres en janvier 1789 et 23 livres en mai. Comme partout en France, on rédige un cahier de doléances comprenant 27 points par 33 signataires (hommes, juges, consuls, notables). **Le 13 mars 1789, le curé annonce officiellement après la messe, l'appel aux Etats généraux et à la rédaction de cahiers de doléances** « demandes, plaintes, remontrances et abus auxquels il est important de porter remède ». A la lecture de ce cahier, on ressent bien le poids des impôts et du système féodal (**vitrine AA 17**). La réunion des Etats généraux et les évènements de juillet dans la capitale, ne seront connus que fin juillet dans la région. Il ne semble pas y avoir eu de mouvement populaire à Colomiers à cette période.



AU COEUR DE LA RÉVOLUTION

En vous reportant à la chronologie qui débute cette exposition vous pourrez vous rendre compte qu'après 1789, de nombreux autres événements ont marqué cette décennie.

L'Assemblée Nationale devenue constituante, divise la France en **83 départements** comprenant chacun un district, des cantons et des communes (**vitrine 1 K 3-4**).

Les biens du Clergé sont **nationalisés puis confisqués en 1791** pour renflouer les caisses de l'Etat (voir les assignats panneau n°3.2 et les documents AD II 431 (**vitrine AMT 5 N 1**)). Le pouvoir de l'Assemblée et du peuple prend de plus en plus d'ampleur surtout après la diffusion de la **Déclaration des Droits de l'Homme**. Le Roi est obligé de fuir. Il est arrêté le **21 juin 1791** et emprisonné quelques jours plus tard avec la famille royale.



En 1792 l'Assemblée Nationale devient **Convention** basée sur la **séparation des pouvoirs** (législatif, exécutif et judiciaire) pour contrer le pouvoir unique détenu par le Roi. La Convention fait guillotiner le roi et abolit la royauté avant de promulguer la **première République**.

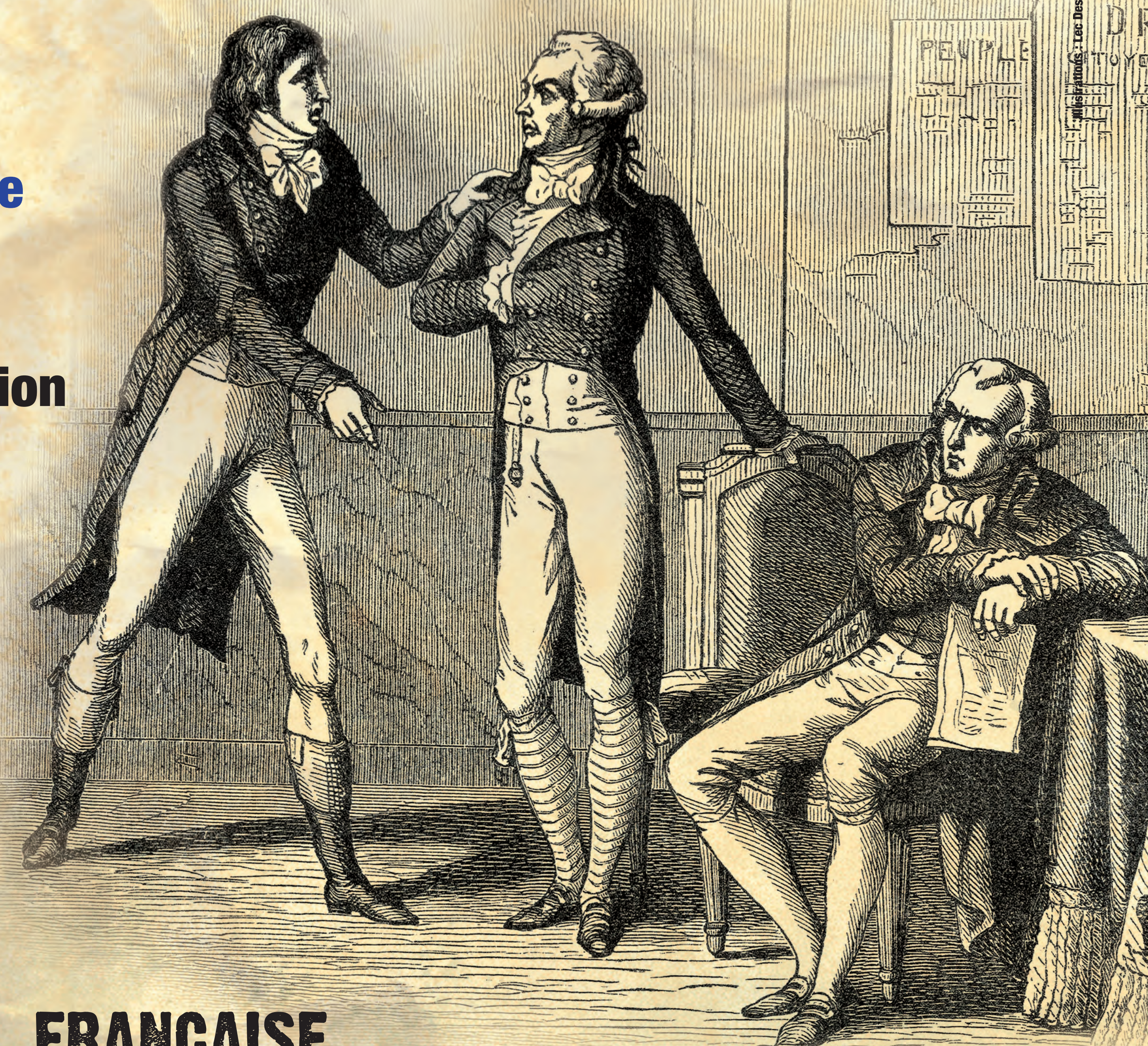
Mais le peuple est toujours dans la rue représenté par les **sans-culottes**, appelés ainsi à cause de leurs vêtements (voir costumes). Il se soulève jusqu'à la **Terreur** menée par Robespierre et les **Montagnards** à partir de 1793.

Celui-ci institut la loi des suspects et le **Tribunal Révolutionnaire**, symboles de la peur et de l'élimination de tous les réfractaires à ce nouveau régime. Cette politique dictatoriale pèse beaucoup et Robespierre finit par être renversé en 1794.

En 1795, la **Convention** fait place au **Directoire**.

C'est alors une période d'euphorie avec le **démontage de la guillotine** et de nombreuses victoires militaires.

Mais le Directoire fait vite face à une crise financière et une corruption accrue. C'est dans ce climat qu'apparaît Napoléon Bonaparte.



AU COEUR DE LA RÉVOLUTION

PENDANT CE TEMPS A COLOMIERS...

Une administration hésitante et une succession de Maires doivent faire face aux **discordes entre révolutionnaires et contre-révolutionnaires** qui s'affrontent tout au long de cette période de troubles.

Les royalistes amenés par De Lasplanes organisent des réunions nocturnes et des messes dites par des prêtres réfractaires.

Comme les idées montagnardes sont très répandues autour de Toulouse, des clans se forment ce qui entraîne de nombreux conflits (**vitrine 3 G 11**).



Avec la création des départements et des cantons, Colomiers est rattachée au Canton de Blagnac qui en est le chef lieu. Colomiers qui veut être chef-lieu, proteste contre cette décision. Finalement **Colomiers fera parti du Canton de Toulouse (vitrine 3 D 8)**.

Concernant l'armée, les décisions prises au niveau national se répercutent jusque dans les petits villages comme le notre. Colomiers arme une trentaine d'hommes pour former sa patrouille permanente. Les cordonniers sont également réquisitionnés pour aider les armées révolutionnaires (**vitrine 2 H 9**).

Au niveau local, à Toulouse, on prend des décisions plus précises mais qui font également penser à un temps de guerre avec **la réglementation du commerce du grain ou la fabrication du pain à donner aux prisonniers étrangers (vitrine 2H8)**.

Le district est aussi chargé de faire appliquer le calendrier républicain, notamment **le travail le dimanche qui n'est plus un jour férié**. Les jours fériés étant maintenant les décadis (**vitrine 7 F 2**).



1799, LA VICTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE

Nationalement, la période révolutionnaire prend fin le 18 brumaire An VIII (9 novembre 1799) avec le coup d'état de Napoléon Bonaparte.

La ville de Paris est fermée par les militaires qui ont pris beaucoup de pouvoir sous le Directoire. Ils sont commandés par Bonaparte qui est alors un général remarqué par ses glorieuses victoires.



Le coup d'état a été prémédité afin de renverser le Directoire qui ne cesse de changer de dirigeants et ne peut plus faire face aux diverses crises dans le pays.

Napoléon devient alors 1^{er} Consul.

C'est le début du Consulat fondé autour de trois consuls dont seul le 1^{er} détient un réel pouvoir, une nouvelle constitution sera élaborée.

PENDANT CE TEMPS A COLOMIERS...

1799 est marquée par l'insurrection royaliste qui touche le département de la Haute-Garonne. Cette insurrection trouve sa source avec le mouvement contre-révolutionnaire qui agit dans la clandestinité depuis 1796, y compris à Colomiers.

Le plan des Royalistes pour prendre la ville de Toulouse est avorté dans la nuit du 5 au 6 août.

Le 10 août, les Républicains du Général Aubugeois arrivent à Colomiers (vitrine 3 Q 7) et libèrent certains patriotes enfermés dans l'église par les Royalistes. Les troupes du Général pourchassent les Royalistes, la bataille coûtera la vie à neuf Columérins (vitrine 4 H 2).

L'insurrection prend fin le 20 août 1799, quand le Général Aubugeois et ses troupes écrasent les derniers Royalistes à Montréjeau.

